

PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I.)

DURÉE : 1 JOUR
(7 HEURES)



Objectifs de la formation :
Acquérir ou renouveler les compétences liées au port des appareils respiratoires isolants.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

ACCUEIL – PRESENTATIONS

FORMATION THEORIQUE

Description et vérifications de l'ARI.
Calcul de l'autonomie.
Les contraintes liées au port de l'A.R.I.
Les cas d'utilisation.
Rappel des procédures à suivre en intervention.
La fumée et ses dangers, l'explosion de fumée,
l'embrasement généralisé éclair (flashover)

MISE EN SITUATION ET EXERCICES

PRATIQUES

En situation de travail normale.
En situation de stress (évacuation sans visibilité).
Entretien et vérification du matériel.

Pour les exercices pratiques, nous aurons besoin d'une pièce permettant l'enfumage et l'évacuation d'une victime par les stagiaires.

Objectifs Pédagogiques :

- Maintenir à jour ses compétences liées au port de l'appareil respiratoire isolant,
- Etre reconnu apte à intervenir en milieu toxique ou enfumé avec un A.R.I.,
- Etre en mesure d'effectuer une activité opérationnelle sous protection respiratoire.

Animation par des formateurs qualifiés, sapeurs-pompiers volontaires.

Pédagogie : exposés interactifs, mise en situation de travail simulé.

Validation : évaluation continue qui donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne étant amenée à travailler dans des situations nécessitant le port des A.R.I.
La formation d'une demie journée s'adresse à un groupe de 6 personnes maximum.
Effectif : 10 personnes maximum

